

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2015/25
OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET PRINCIPAL
EXERCICE 2014

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45
 Nombre de Conseillers présents : 37
 Nombre de Conseillers présents et représentés : 41
 Quorum : 23
 Date convocation du Conseil Communautaire : 25 février 2015
 Date d'affichage de la convocation au siège : 25 février 2015
 La séance est ouverte

Le 3 Mars de l'année deux mille quinze à 18 h 30
 à la Technopole du Site Montesquieu
 à Martillac
 Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
 de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
 Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	Mme EYL
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	A	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	A		Alain LAGOARDETTE	E	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	E	M. TAMARELLE
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	P	
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	E	M.FATH	Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	P				

- Sur proposition de Monsieur le Président, Madame TALABOT est élue secrétaire de séance
- Le procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2014 est adopté à l'unanimité
- * P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2014

Vu le Code général des Collectivités territoriales, et notamment les articles L2311-5 et R2311-11 ;

Considérant l'avis favorable du bureau,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014,

Le Conseil de Communauté à l'unanimité :

1°) décide de l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

⇒ Résultat de la section de fonctionnement

a) Résultat de l'exercice	2 703 943,84 €
b) Résultat de l'exercice antérieur (ligne 002 CA)	4 001 637,46 €
c) Résultat de clôture à affecter	6 705 581,30 €

⇒ Besoin réel de financement de la section d'investissement

a) Résultat de la section d'investissement de l'exercice	2 404 782,46 €
b) Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 de CA°)	-240 501,35 €
c) Résultat comptable cumulé	2 164 281,11 €

d) Dépenses d'investissement engagées non mandatées	832 759,94 €
e) Recettes d'investissement restant à réaliser	982 298,20 €
f) Solde des restes à réaliser	149 538,26 €

g) Besoin réel de financement 2 313 819,37 € (c+f)

h) Affectation du résultat de la section de fonctionnement

i) En couverture du besoin réel de financement	6 705 581,30 €	
j) En excédent reporté à la section de fonctionnement	0,00 €	(g)
	6 705 581,30 €	(h-a)

⇒ Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

<i>Section de fonctionnement</i>		<i>Section d'investissement</i>	
<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
D 002 : déficit reporté :	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit reporté	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé
0,00 €	6 705 581,30 €	0,00 €	0,00 €
			R 001 : excédent reporté
			2 164 281,11 €
	(j)	(c)	(i)

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 3 Mars 2015

Le Président

Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

